



**Ordre des  
comptables généraux licenciés  
du Québec**

**QUESTIONNAIRE D'IMPÔTS DES SOCIÉTÉS**

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Année d'imposition débutée le : \_\_\_\_\_

Complété par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Code du client  
: \_\_\_\_\_

Terminée le  
: \_\_\_\_\_

Révisé par :  
\_\_\_\_\_

Date :  
\_\_\_\_\_

**STATUT DE LA SOCIÉTÉ ( références aux annexes fédérales : 200, 009, 019, 023, 036, 050)**

	OUI	NON	COMMENTAIRES
L'organigramme du groupe a-t-il été mis à jour ? Indiquer le nom des actionnaires (résident et non-résident), les caractéristiques des actions, ainsi que le % de détention de chaque actionnaire par catégorie d'actions ? <i>Privée, LIR 89(1), LI 570 n)</i>			
<i>Privée, sous contrôle canadien LIR 125(7), IT-458R2, LI 21.19</i>			
<i>Publique, LIR 89(1), LI 570 o)</i>			
<i>Autres types de société (préciser)</i>			
La société est-elle issue d'une fusion ou d'une liquidation? Si oui, joindre une copie du certificat de fusion ou liquidation avec les déclarations fiscales ? <i>LIR 87, 88, Annexe 024, LI 540, 556, CO-17 Annexe 36</i>			

## Impôt des sociétés 2011

---

### LA SOCIÉTÉ EXPLOITE ( références aux annexes fédérales : 200, 007 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
Une entreprise exploitée activement ? <i>LIR 125(7), IT-73R6, LI 771.1.1</i>			
Une entreprise de prestation de services personnels ? <i>LIR 125(7), LI 1, IMP 135.2-1</i>			
Une entreprise de placement déterminée ? <i>LIR 125(7), LI 771.1</i>			

### GÉNÉRALITÉS ( références aux annexes fédérales : 200, 005, 011 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
1- L'exercice de la société est-il d'une période de moins de 12 mois ? <i>LIR 20(1), 125(5)b), LI 130, 1134, REG 130R7</i>			
2- Est-ce qu'il y a eu conciliation entre le revenu comptable et le revenu fiscal ?			
3- La société a-t-elle un établissement stable dans plus d'une province ou plus d'un pays ? <i>LIR124(4), REG 400, 8200, IT-177R2, LI 12 à 16.2, REG 771R1 et suivants, IMP.12-1/R2, IMP.12-2/R1, IMP.14-1/R1, IMP.1015-1/R1</i>			
4- La société a-t-elle transigé avec une personne avec laquelle elle avait un lien de dépendance ? <i>LIR 69, IT-169, IT-209R, IT-405 LI 422 à 427.5, IMP.111-1R1, IMP.422-1</i>			
5- Y a-t-il eu acquisition de contrôle au cours de l'année ? <i>LIR 249(4), 256(7), 256(8), IT-302R3 LI 6.2, 21.1 à 21.4.2, LI 736 à 736.2</i>			
6- La société est-elle membre d'une société de personnes ou d'une entreprise en participation ? <i>LIR 96 à 103, 125(6) à (6.3), 125(7), LI 599 à 645</i>			
7- La société a-t-elle reçue des paiements incitatifs ou autres montants semblables ? <i>LIR 13(7.4), 12(1)x), REG 7300, IT-273R2, LI 101.6, 101.7, 87w), REG 87R4, IMP.101.6-1, IMP.87-4</i>			
8- Est-ce que les formulaires suivants ont été complétés ; 1) au Fédéral – paiements divers ( <i>Annexes 014, 029</i> ) 2) au Québec – paiements divers ( <i>CO-17 Annexe 12</i> ) 3) au Québec –TP-1086.R.23.12. ( <i>frais de main-d'œuvre</i> )			

## Impôt des sociétés 2011

---

### ACTIF À COURT TERME ( références aux annexes fédérales : 007, 011, 013 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
3- Les dépôts à terme ont-ils un caractère permanent ? <i>LIR 125(7), IT-73R6, LI 771,1, 771.1.1</i>			
0- Le poste "débiteurs" contient-il des avances à un employé, un administrateur, un actionnaire ou à des personnes qui lui sont liées ? <i>LIR 6(9), 6(15), 15(2) à (2.7), 15(9), IT-119R4, IT-421R2 LI 37.1, 37.0.1, 113, 119.1, IMP.487,1-1/R3</i>			
0- Y a-t-il des montants à recevoir qui sont susceptibles d'être différés ? a) Somme due dans une année subséquente <i>LIR 20(1)m),n), 20(6), 20(7), 20(8), IT-152R3, 154R LI 150,151,152,153</i>			
b) Réserve sur gain en capital <i>LIR 40(1), IT-236R4, LI 234, 235, 236, IMP.234-2/R1</i>			
- La société a-t-elle déduit des réserves au cours de son exercice précédent ? (Inclusion) <i>LIR 12(1)e), LI 87e)</i>			
2- Y a-t-il une provision pour désuétude sur les stocks ? <i>LIR 10(1), REG 1800, 1801, IT-473R, LI 83, REG 83R2</i>			
3- La société aurait-elle avantage à utiliser pour fins d'impôts une autre méthode d'évaluation des stocks ? <i>LIR 10(1), 10(2), 10(3),10(4), IT-473R, LI 83, 84, 85</i>			

### PLACEMENTS ( références aux annexes fédérales : 006, 007 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
4- La société a-t-elle acquis des placements générant un revenu de bien ? Élaborer la liste et compléter l'annexe.			
5- La société a-t-elle des revenus de placements ? Préparer une analyse détaillée des revenus de placements d'après la provenance et compléter les annexes à la déclaration d'impôt. (Annexe 003 et 007)			
6- Les intérêts courus sont-ils inclus dans le revenu fiscal ?			
7- Est-ce que la société a comptabilisé des placements à la valeur de consolidation ? Si oui, effectuer les ajustements requis aux fins fiscales à l'annexe 1.			
3- La société a-t-elle disposée de placements ? <i>LIR 39(1), 40(1), 40(3.3), 50(1), IT-159R3, 434R, 484R2, LI 232 à 238.1, 299, IMP. 232.1-1/R1, IMP 299-1/R1</i>			

## Impôt des sociétés 2011

---

### IMMOBILISATIONS ( référence à l'annexe fédérale : 008)

	OUI	NON	COMMENTAIRES
0- La société a-t-elle fait l'acquisition de biens amortissables? <i>LIR 13(7.1), 13(7.4), 18(1b), IT-273R2</i> <i>LI 101, 101.3, 101.6, 101.7, 129, IMP.101-1/R1, 101.6-1</i>			
1- La société a-t-elle fait l'acquisition d'un bien amortissable par l'entremise d'un contrat de location-acquisition ?			
2- La société a-t-elle disposée de biens amortissables ? <i>LIR 13(1), 13(21.1), 20(16), IT-220R2, 478R2</i> <i>LI 94, 93.1 à 93.3, 130.1</i>			
3- Les acquisitions de l'année peuvent-elles être admissibles au crédit d'impôt à l'investissement ? <i>LIR 37(1b), 127(5), 127(9), REG 4600 à 4604, IT-151R5</i> a) Biens admissibles ? b) Matériel de transport admissible ? c) Matériel de construction admissible ?			
4- Y a-t-il eu disposition involontaire et/ou volontaire de biens, tels que feu, vol ou expropriation ? <i>LIR 13(4), 44(1), IT-259R4, IT-271R,</i> <i>LI 96(1), 96(2), 278, 279</i>			
5- Y a-t-il eu remplacement d'un ancien bien d'entreprise ? <i>LIR 13(4.1), 14(6), 14(7), 44(5), IT-259R4</i> <i>LI 96(3), 110.1(1), 110.1(2), 280.2</i>			
6- Y-a-t-il eu des acquisitions d'actifs amortissables auprès d'une personne ayant un lien de dépendance avec la société ou à une personne affiliée ? <i>LIR 13(7e), 13(21.2), REG 1100(2.2)e) et f),</i> <i>LI 99d.1, 93.3.1, REG 130 R55.11 et .12</i>			
7- Est-ce que la société possède des terrains vacants ? Assurez-vous que les déductions appropriées sont demandées à l'égard des frais d'intérêts des taxes foncières et assurez-vous que toute dépense qui n'est pas déductible est ajoutée au prix du terrain. <i>LIR 18(2), 53(1d.3), IT-153R3,</i> <i>LI 164, 165b), 255e.1) IMP.164-1/R1</i>			
8- La société a-t-elle acheté des automobiles à un coût supérieur à 30 000 \$ plus taxes (ou a-t-elle loué des automobiles à un coût supérieur à 800 \$ par mois) ? (NB Limites sujettes à changement, vérifier) <i>LIR 13(7g), 67.3, 67.4, REG 7307,</i> <i>LI 99d.3), 421.6, 421.7 IMP. 421.6-1</i>			
9- La société a-t-elle acquis dans l'année des biens neufs consistant en de la machinerie et du matériel de fabrication et transformation admissible à la déduction pour amortissement au taux de 50% selon la méthode linéaire?			

## Impôt des sociétés 2011

---

Catégorie fiscale 29 pour les acquisitions après le 18 mars 2007 et avant 2014

La société a-t-elle acquis dans l'année des biens neufs consistant en des ordinateurs et logiciels après le 27 janvier 2009 et avant le 1er février 2011?

Taux de DPA à 100% non assujetti à la règle du demi-taux.  
Mesure du budget du 27 janvier 2009

### IMMOBILISATIONS ADMISSIBLES ( référence à l'annexe fédérale : 010)

	OUI	NON	COMMENTAIRES
0- La société a-elle acquise ou disposée d'immobilisations admissibles (bien intangibles) ? <i>LIR 14(1) à (15), 20(1)b), IT-123R6, IT-386R</i> <i>LI 105 à 110.1, 130b). IMP.105-1, IMP.130-8</i>			

### PASSIF À COURT TERME ( référence à l'annexe fédérale : 013 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
0- Les postes créditeurs incluent-ils des salaires, allocations de retraite, prestations de retraite ou bonis impayés le 180e jour après la fin de l'année d'imposition ? <i>LIR 78(4), LI 482, IMP.481-1/R1</i>			
- Les postes créditeurs incluent-ils des sommes dues depuis deux ans à des personnes liées qui ont constitué des dépenses déductibles ? <i>LIR 78(1), IT-109R2, LI 481(1), IMP. 481-1/R1</i>			
2- Certaines dettes ont-elles été réglées dans l'année pour une somme moindre que le principal de la dette ? <i>LIR 80 à 80.04, IT-293R, LI 485 à 485.52, IMP.485-1/R3,</i>			

### CAPITAUX PROPRES ( références aux annexes fédérales : 200, 003, 050 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
3- Y a-t-il eu enregistrement au niveau du surplus d'apport ? Y a-t-il eu redressement aux années antérieures ?			
4- Y a-t-il eu un rachat d'actions par la société ? <i>LIR 84(3), 84(9), 40(3.6), 54 (prod. dispo) 53(1)f.2)</i> <i>LI 506, 508, 510.0.1, 238.3, 251, 255f.1)</i>			
5- Existe-t-il une convention d'achat et vente d'actions entre actionnaires ? ( Date de signature ) a) Si non, y a-t-il lieu d'en préparer une ? b) Des polices d'assurance-vie ont-elles été souscrites pour financer l'achat des actions selon la convention ?			

## Impôt des sociétés 2011

---

c) Doit-on faire une évaluation annuelle des actions ?			
La société a-t-elle payée des dividendes imposables ? <i>LIR 129(1) à (4), IT-243R4</i>			
La société a-t-elle payée des dividendes en capital ? <i>LIR 83(2), 89(1), (compte de dividende en capital), IT-66R6 LI 502, 503, 570b), IMP. 503-1/R1</i>			
Les actions de la société se qualifient-elles à la déduction pour gain en capital de 500 000 \$ (AAPE) <i>LIR 110.6(2.1), LI 726.7.1</i>			

### REVENUS

	OUI	NON	COMMENTAIRES
La société a-t-elle des revenus; a) de profession libérale ? <i>LIR 34, IT-189R2, IT-457R, LI 215, 216</i>			
b) d'agriculture ? <i>LIR 28, IT-433R, LI 194 à 197</i>			
La société est-elle considérée comme un entrepreneur en construction ? <i>IT-92R2, 153R3</i>			
La société opère-t-elle un commerce de courtier d'assurances autre que l'assurance-vie ? <i>LIR 32, IT-321R LI 208, 209, 209.0.1</i>			
La société a-t-elle des revenus de placement ou de bien ? <i>LIR 12(1)c), 12(3), 12(4), REG 1100(11) à (14,2), IT-195R4 IT-371, IT-396R, LI 87c), 92, 92.1, REG 130R43 à 130R46.2</i>			
Est-ce que la compagnie a des revenus de fonds communs ? Si oui, effectuer les ajustements requis aux fins fiscales à l'annexe 1.			
La société a-t-elle réalisée des gains ou pertes sur monnaie étrangère ? <i>LIR 39(2), IT-95R, LI 262</i>			
La société a-t-elle reçue des dividendes dans l'année ? a) imposables ? <i>LIR 82(1), 112, 113, IT-67R3, IT-88R2, IT-328R3 LI 497, 498, 738 à 749</i> b) en capital ? <i>LIR 83(2), 89(1) CDC, 112(3), IT-66R6 LI 502, 503, 570b), IMP. 503-1/R1</i> c) suite au rachat d'actions à un montant supérieur au capital versé ? <i>LIR 84(3), LI 506, 508</i>			
La société a-t-elle réalisée un revenu de bien provenant d'une société associée ? <i>LIR 129 (6), LI 771.3, 771.4, IMP. 771.3-1</i>			

## Impôt des sociétés 2011

### DÉPENSES ( références aux annexes fédérales : 200, 001, 002, 015, 031, T-661, 049 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
7- La société a-t-elle engagée des frais: a) de résiliation de bail ? Si oui, amortissable sur la période du bail plus l'option de renouvellement. <i>LIR 20(1)z, z.1), IT-359R2, IT-467R2, LI 157g), g.1)</i>			
b) d'aménagement de parterres ? <i>LIR 20(1)aa), IT-296, IT-485, LI 157h), IMP.157-1/R1</i>			
c) de démarche pour l'obtention d'un permis ? <i>LIR 20(1)cc), LI 155, IMP.155-1</i>			
d) de recherche d'emplacement ? <i>LIR 20(1)dd), IT-350R, LI 157e)</i>			
e) de branchement de services d'utilité publique ? <i>LIR 20(1)ee), IT-452, LI 157f), IMP.157-4</i>			
8- La société a-t-elle engagée des frais de: a) Conseillers en placements ? <i>LIR 20 (1)bb), IT-238R2, LI 157d), IMP.157-5</i>			
b) Émissions d'actions ou frais d'emprunt ? <i>LIR 20(1)e), 20(1)e.1), IT-309R2, 341R3 LI 147 à 147.2, 176 à 176.6, IMP.176-1/R1</i>			
9- La société a-t-elle encourue des frais de représentation durant son exercice ? <i>LIR 67.1, IT-131R2, IT-518R, LI 421.1 à 421.4, IMP. 421.1.1 04-0102451, budget Québec 2004-2005 p.146</i>			
0- La société a-t-elle encourue des frais pour l'usage de bateau, chalet ou autres dépenses personnelles ? <i>LIR 18(1)j), IT-148R3, LI 134, IMP.134-1/R1</i>			
1- La société a-t-elle payée des allocations de déplacement excédant 0.46 \$ le kilomètre durant son exercice ? 0.52 \$ / 5000 premiers km depuis 1/01/2008) <i>LIR 18(1)r), REG 7306, LIRQ 133.2.1</i>			
2- La société a-t-elle engagée des frais de publicité dans un journal ou périodique non-résident canadien ? <i>LIR 19(1) à 19.1, LI 159 159.9</i>			
3- La société a-t-elle engagée des frais d'intérêts et pénalités sur impôt ? <i>18(1)t), IT-104R3, Budget fédéral 23 mars 2004 (5.1.1) IMP. 128-11/R1, Bulletin d'information 2004-6 (2.2)</i>			
4- La société a-t-elle effectuée des dons ou des contributions politiques ? <i>LIR 110.1 et 127 (3) à 127 (4.2), IT-110R3, LI 710 à 716.0.1, IMP 710-1/R2, IMP.776-1/R4</i>			
5- La société a-t-elle payés des primes d'une police d'assurance-vie donnée en garantie ? <i>LIR 20(1)e.2), REG 308, IT-309R2, LI 176.6, IMP.176-2/R1</i>			
6- La société a-t-elle fait le choix de capitaliser le coût des emprunts ? <i>LIR 21, IT-121R3, LI 180 à 183</i>			

## Impôt des sociétés 2011

7-	Est-ce que la société s'est engagée dans un bail avec option d'achat ? <i>LIR 13(5.1) à (5.4), IT-464R, LI 97.1 à 97.5</i>			
3-	La société contribue-t-elle à un régime de pension agréé, un régime de participation des employés aux bénéfices, un régime de prestations supplémentaires de chômage, un régime de participation différée aux bénéfices, un régime de prestations aux employés ou une fiducie d'employés ? <i>LIR 20(1q) w) x) y), 18(1o), IT-105, IT-502 LI 137, 158a) b) c), 135c)</i>			
9-	La société a-t-elle engagée des dépenses à titre de recherche scientifique et développement expérimental ? <i>LIR 37, 127(5), 127(9), 127(10.1 à 127(35), 127.1 REG 2900 à 2903, 4600 à 4610, IT-151R5, IC 86-4R3 LI 1029.7, 1029.8 à 1029.8.21.3.1, IMP. 87-6, 1029.7-1, 1029.7.2-1, 1029.8.1-1, 1029.8.17-1R1,</i>			
0-	La société a-t-elle engagée des honoraires professionnels et juridiques qui nécessitent un traitement spéciaux ? <i>IT-99R5</i>			

### **CALCUL DU REVENU IMPOSABLE ( références aux annexes fédérales : 003, 004 )**

	OUI	NON	COMMENTAIRES
La société a-t-elle un solde de pertes à reporter ? <i>LIR 111, IT-232R3, LI 727 à 737</i>			
2- La société devrait-elle utiliser ses pertes autres qu'en capital dans le but de réduire les dividendes soumis à l'impôt de la Partie IV ? <i>LIR 186(1c) et d), IT-269R3</i>			
3- La société a-t-elle reçue des dividendes imposables assujettis à l'impôt de la Partie IV ou IV.1 ? <i>LIR 186(1a) et d) IT-269R3</i>			
4- La société a-t-elle reçue des dividendes imposables réputés constituer du gain en capital ? <i>LIR 55, LI 308.0.1 à 308.6</i>			

### **CALCUL DE L'IMPÔT FÉDÉRAL ( références aux annexes fédérales : 200, 009, 021, 023, 027, 033, 036)**

	OUI	NON	COMMENTAIRES
5- La société a-t-elle le droit à la déduction accordée aux petites entreprises (DAPE) ? <i>LIR 125 (1) à 125(5.1), 125(7), 256, IT-64R3, IT-73R6</i>			
6- La société a-t-elle le droit à la déduction pour bénéfice de fabrication et de transformation (BFT) ? <i>LIR 125.1, REG 5200 à 5204, IT-145 R À compléter pour réduction de taux en Ontario, si applicable</i>			
7- La société a-t-elle des apprentis admissibles à son emploi ?			



## Impôt des sociétés 2011

3-	A-t-on calculé la surtaxe que la société doit payer ? <i>LIR 123.2, REG 8602 (pour les exercices qui se terminent avant le 1er janvier 2008)</i>			
0-	a) La société a-t-elle de l'impôt en main remboursable au titre de dividende ? <i>LIR 129(3), 129(4)</i> b) Peut-elle bénéficier d'un remboursement au titre de dividende ? <i>LIR 129(1), 129(3), IT-243R4, IT-269R3</i>			
0-	La société a-t-elle payée des impôts étrangers ? <i>LIR 126(1), (2), 110.5, IT-270R3, IT-395R, IT-520</i>			
-	La société (et les sociétés liées et/ou associées) ont-elles un capital imposable supérieur à 50 millions ? <i>LIR 181 à 181.9, IT-532</i>			

### **CALCUL DE L'IMPÔT ET DE LA TAXE SUR LE CAPITAL – QUÉBEC** *(la taxe sur le capital a été abolie complètement le 1<sup>er</sup> janvier 2011)*

	OUI	NON	COMMENTAIRES
2-			
La société peut-elle bénéficier du congé fiscal de 5 ans: Impôt, taxe sur le capital et FSS <i>LI 771.5 à 771.13, IMP. 771-7, IMP. 771.7-1</i> <i>Budget 12 juin 2003, réduction de 25 % (1.3.12)</i> <i>Budget 30 mars 2004, abolition de l'aide</i>			
3-			
La société a-t-elle payée des impôts étrangers ? <i>LI 772.6, IMP.772-1</i>			
4-			
La société: a) a-t-elle droit au crédit d'impôt remboursable pour pertes ? <i>LI 1029.0.1 à 1029.6, IMP. 1029.1-1/R1 (Abolition pour les années d'imposition terminées après le 30/06/99) (30/6/99)( Bulletin d'information 98-8)</i>			
5-			
Dans le calcul de la taxe sur le capital, a-t-on porté attention aux éléments suivants : <i>LI 1130 à 1145, IMP. 1130 à IMP. 1145 à consulter</i> a) Le découvert de banque à inclure est celui apparaissant à l'état de banque; (sous réserve de certains chèques en circulation ayant réduit une somme à inclure par ailleurs) <i>Lettre d'interprétation 04-010023, 03-010501</i> b) Les comptes fournisseurs et frais courus de plus de 6 mois <i>1136e)</i> c) Les emprunts bancaires, les dettes à long terme incluant la portion exigible au cours du prochain exercice <i>1136c), d), e), f)</i> d) Les intérêts courus <i>1136c)</i> e) Le passif d'impôt futur <i>LI 1136(1)b.0.1)</i> f) L'actif d'impôt futur <i>LI 1137b.1)</i> g) Toutes les dettes consenties par une autre société qui ne sont pas des comptes à payer courants <i>LI 1136c), d), e), IMP. 1136 à consulter</i>			

## Impôt des sociétés 2011

h) La société a-t-elle acquis des biens admissibles à la déduction de deux ans ? <i>1137.5</i> <i>Mesure abolie lors du budget du 12 juin 2003 (Québec)</i> <i>Mesures transitoires : 04-010392 (lettre d'interprétation)</i>			
i) La société peut-elle se prévaloir de la déduction pour placements, prêts et avances, frais payés d'avance, dans le calcul du capital versé ? <i>LI 1138, IMP. 1138-1/R3, 1138-2/ R3, 1138-3R3, 1138-4/R1</i> <i>1138-5, 1138-6/R1</i>			
j) La société rencontre-t-elle les critères relatifs à la période de détention des placements admissibles ? (120 jours) <i>Lettre d'interprétation 98-010423</i>			
k) Les comptes à recevoir de plus de 6 mois avec d'autres sociétés 1138 d.1)			
La société détient-elle un régime d'avantages sociaux non assurés ? <i>LI 1173.1 et 1173.2</i>			
La société est-elle une institution financière désignée assujettie à la taxe compensatoire ? <i>LI 1159.1 à 1159.18</i>			
La société se qualifie-t-elle à la garantie concernant les taux d'imposition pour projets majeurs d'investissements ? <i>Le crédit est en moratoire depuis le budget du 30 mars 2004</i>			
Crédits divers : - Production cinématographique Québécoise - Pour les sociétés spécialisées dans la production de titres multimédias ou pour les titres multimédia - RS&DE, universitaire, consortium, précompétitive - Crédit d'emploi dans les régions ressources - Déclaration des pourboires - Stage en milieu de travail			

### VOLET INTERNATIONAL ( références aux annexes fédérales : 200, 025, 029 )

	OUI	NON	COMMENTAIRES
S'agit-il d'une société non-résidente ? <i>LIR 89, 248(1)</i>			
S'agit-il d'une société de placement appartenant à des non-résidents ? <i>LIR 133, REG 2105, LI 1126</i>			
La société a-t-elle transigé avec une personne non-résidente avec laquelle elle a un lien de dépendance ? <i>LIR 233.1 et 251, IC 87-2R</i>			
La société a-t-elle des participations dans des sociétés étrangères affiliées, des sociétés étrangères affiliées contrôlées, des fiducies étrangères déterminées ? <i>LIR 90 à 95, IT-388, LI 571 à 598</i>			
La société a-t-elle des actionnaires non-résidents ?			

## Impôt des sociétés 2011

---

*LIR 212(2), IT-468R*

5- La société a-t-elle prêtée de l'argent à une personne non-résidente ?

*LIR 17, LI 127*

6- La société a-t-elle des dettes impayées envers des non-résidents déterminés ?

*LIR 18(4) et 18(5), IT-59R3, LI 169 à 175.3*

7- La société a-t-elle effectué des paiements en faveur de personnes non-résidentes du Canada ? Du Québec ?

*LIR 212(1), REG 105, REG 202, IC 75-6R,*

*LI 1015, REG 1015R8*

8- La société est-elle tenue de payer un impôt supplémentaire de la Partie XIV ?

*LIR 219, IT-137R3*

### ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

	OUI	NON	COMMENTAIRES
9- Est-ce que le mode de rémunération des actionnaires-dirigeants est adéquat ? Discuter avec le client des éléments suivants : a) Salaires pour contributions aux REÉR b) Salaires pour contributions au RRQ pour la pension c) Dividendes versés, avances au bilan d) Déductibilité des intérêts, IMRTD, PNCP			
10- Est-ce que d'autres alternatives au mode de rémunération pourraient être bénéfique pour les actionnaires et dirigeants ? 1) Automobile fourni par la société, remboursement de KM 2) Allocation de retraite, Prestations consécutives au décès, 3) Bonis de fin d'exercice ( DAPE), Bureau à domicile, 4) Régime de retraite individuel			
11- Est-ce que mon client a songé aux éléments suivants ; 1) Testament et mandat d'inaptitude ? 2) Relève et employés clefs ?			

### NOTES POUR L'ANNÉE SUIVANTE :

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---